

Électricienne-Bobineuse | Électricien-Bobineur (15 à 25 ans)

RÉF | 6587

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Au terme de cette formation en alternance dont la majeure partie se déroule en entreprise, vous serez capable de :

- Mettre en place l'organisation technique de l'atelier;
- Diagnostiquer de pannes mécanique et électrique de machines électriques (MAE); Assurer le démontage des organes mécaniques d'un moteur électrique (MOE); Assurer le démontage d'organes électriques d'un MOE; Effectuer le bobinage d'un moteur électrique simple; Assembler des composants électriques et mécaniques d'un MOE; Mettre en service des ME; Assurer la maintenance de ME en atelier et sur site.

Programme

- **Connaissances générales :**

Commerce; Communication; Droit; Mathématiques.

- **Connaissances professionnelles :**

Organisation technique de l'atelier; Les moteurs électriques simples; Les moteurs asynchrones triphasés; Les machines particulières; Les condensateurs; L'asservissement des moteurs; Les machines électriques dans les installations industrielles.

- **Pratique en entreprise :**

Si les cours de connaissances professionnelles ne sont pas organisés, l'apprenant suivra des cours connexes.

Formation en alternance via un **contrat d'alternance** :

- formation théorique au centre de formation;
- formation pratique en entreprise.

Vous devrez donc trouver un patron-formateur qui accepte de vous engager sous contrat d'alternance.

Le **délégué à la tutelle** est l'intermédiaire indispensable à la conclusion du contrat d'alternance. Il est chargé de tous les aspects administratifs et veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil.

Le contrat d'alternance répond à l'obligation scolaire et peut être conclu à tout moment de l'année.

Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et peut aboutir à l'engagement de l'apprenti au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

Certification(s) visée(s) Certificat d'apprentissage homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Type de formation [Alternance PME](#)

ORGANISATION

Durée 3 année(s)

Horaire En journée, 12 heures semaine en 1ère année; 8 heures en 2ème et 3ème année.

Début Septembre

Coût Gratuit

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs Avoir entre 15 et 25 ans.
Vous devez :

- **avoir atteint l'âge de 15 ans.** Sachant que le contrat d'alternance doit se terminer au plus tard l'année de vos 26 ans, l'accès après 23 ans devra être conditionné à l'établissement du plan de formation.
- **avoir fréquenté au moins deux années dans le premier degré de l'enseignement secondaire.**

Dans certains cas spécifiques, en fonction de votre

parcours scolaire et de vos compétences, vous devrez suivre un programme de cours préparatoires préalable à votre formation en entreprise.

Vous ne répondez pas à ces conditions ? Vous avez des questions ?

Nous vous recommandons de prendre contact avec un [délégué à la tutelle](#) du Sfpme.

Les ressortissants étrangers hors union européenne de plus de 18 ans doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

[Consultez les modalités d'inscription sur le site de l'organisme.](#)

Les inscriptions sont ouvertes toute l'année.

Pour s'informer uniquement

Rencontrez un délégué à la tutelle pour toutes questions relatives aux contrats d'apprentissage, il s'assurera que vous êtes dans les conditions d'admission. Il établira avec vous un plan de formation (durée et choix du métier). [Consultez les permanences des délégués à la tutelle.](#)

Organisme

SFPME - Apprentissage

Rue de Stalle 292b
1180 UCCLE
Tél: 0800 85 210
<https://www.efp.be/>